

**Extrait du procès-verbal des délibérations  
du conseil d'administration de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen**

Délibération n° 2024-03-03

III/ Politique générale

III.2 Contrat de site : volet commun porté par la ComUE Normandie Université

Le volet commun du contrat de site 2022-2027 porté par la ComUE Normandie Université, est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

**Détail des votes**

<b>Membres présent et représentés</b>	<b>32</b>
Ne participe pas au vote	<b>0</b>
<b>Nombre de votants</b>	<b>32</b>
Abstention	<b>3</b>
Contre	<b>0</b>
Pour	<b>29</b>

Le volet commun du contrat de site 2022-2027 porté par la ComUE Normandie Université, dont le détail est annexé au présent extrait, est approuvé.

Saint-Etienne-du-Rouvray,  
Le 14/03/2024

Delphine DARBEL

*Delphine DARBEL*

La Vice-présidente du conseil d'administration



**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Normandie Université**



**CONTRAT PLURIANNUEL DU SITE NORMANDIE**

**2022-2027**

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

# Contrat de la COMUE Normandie université 2022-2027

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche  
représenté par

, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

- La ComUE Normandie université  
représentée par  
Monsieur Ronan Congar, président

d'autre part

<b>I. Présentation générale .....</b>	<b>4</b>
<b>II. Axes stratégiques et objectifs .....</b>	<b>6</b>
Axe 1 : Accroître l'attractivité des campus normands .....	6
<i>Objectif 1 : Une offre de formation coordonnée à l'échelle normande .....</i>	<i>6</i>
<i>Objectif 2 : Des actions coordonnées au service de l'expérience étudiante .....</i>	<i>7</i>
Axe 2 : Accroître l'excellence de la recherche normande en renforçant la formation par la recherche.....	9
<i>Objectif 1 : Renforcer le continuum formation recherche .....</i>	<i>10</i>
<i>Objectif 2 : Se doter d'une politique de science ouverte commune et ambitieuse.....</i>	<i>12</i>
Axe 3 : Promouvoir l'innovation sous toutes ses formes.....	13
<i>Objectif 1 : Renforcer la structuration de l'écosystème d'innovation.....</i>	<i>13</i>
<i>Objectif 2 : Soutenir l'entrée de Normandie Valorisation dans sa phase d'accélération.....</i>	<i>14</i>
<i>Objectif 3 : Massifier la sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant et renforcer son accompagnement .....</i>	<i>15</i>
Axe 4 : Un pilotage renouvelé .....	16
<i>Objectif 1 : Mettre en place une gouvernance et un pilotage en accord avec le rôle de coordination de la ComUE .....</i>	<i>16</i>
<i>Objectif 2 : Poursuivre les mutualisations au service de la communauté en matière de numérique</i>	<i>17</i>
<i>Objectif 3 : Accroître la visibilité et l'attractivité de la communauté par une stratégie de communication concertée.....</i>	<i>17</i>
<b>III. Mise en œuvre du contrat.....</b>	<b>18</b>
<b>IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons .....</b>	<b>19</b>

## I. Présentation générale

La volonté de coopération entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) sur le territoire normand est ancienne. Elle s'est structurée il y a plus de trente ans, tout d'abord en s'affranchissant des limites territoriales administratives et académiques, avec la création du Pôle universitaire normand (PUN) en 1998, puis du PRES Normandie Université, en 2011, et enfin, en 2014, de la ComUE Normandie Université qui s'inscrit depuis 2015 dans une même région administrative et, depuis 2018, dans une même région académique. Ce rappel historique souligne que les établissements normands ont su de longue date tirer parti des instruments institutionnels les plus appropriés à leur disposition pour consolider et renforcer cet espace universitaire de coopération et de solidarité. Aujourd'hui la ComUE Normandie Université regroupe autour des universités de Caen Normandie, Le Havre Normandie et de Rouen Normandie, des deux écoles d'ingénieurs publiques, INSA Rouen Normandie et ENSICAEN et de l'école nationale d'architecture ENSA Normandie, treize établissements associés. La ComUE a aussi depuis sa création renforcé ses liens avec les grands organismes de recherche présents sur le territoire.

La création de la ComUE Normandie Université, dotée de compétences renforcées, a marqué une étape importante dans la structuration du site. Les nombreuses réalisations communes auxquelles la ComUE a contribué – développées dans son rapport d'autoévaluation pour la période 2017-2020 et dans le bilan du précédent contrat de site 2017-2021 –, ont transformé notablement le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche normand.

Un certain nombre d'atouts de la ComUE ont été consolidés au cours du précédent contrat, en lien avec les compétences propres qui lui ont été transférées :

- La délivrance d'un doctorat commun, depuis 2016, et une politique de formation doctorale commune, prenant appui sur les huit écoles doctorales normandes, dont la ComUE assure la coordination depuis 2017 dans le cadre d'un collège doctoral qui est une de ses structures internes ;
- Un dispositif commun de transfert des résultats de la recherche publique, Normandie Valorisation, créé en 2015 et reconnu expérimentation nationale complémentaire des SATT depuis 2016, qui est aussi une structure interne de la ComUE ;
- Une politique de signature commune de la production scientifique réalisée dans les unités de recherche des établissements de la ComUE mise en œuvre depuis 2016 ;
- Le développement d'une stratégie numérique commune en lien avec un Schéma directeur du numérique normand (SDNN) qui s'inscrit dans la continuité de l'université numérique en région « Réseau universitaire numérique normand » (RUNN), initiée dès 2011 et qui est devenu une compétence propre de la ComUE. La ComUE a aussi mis en œuvre des actions mutualisées prévues dans le cadre de ce schéma comme les développements autour de la carte multiservices pour les étudiants « Léocarte », le logiciel SYGAL pour les doctorants, la mutualisation d'accès à des ressources numériques avec EZProxy, la création du portail HAL, la plateforme de diffusion vidéo, etc. ;
- Une politique commune de formation aux carrières des bibliothèques dans le cadre du centre régional de formations aux carrières des bibliothèques (CRFCB) Média Normandie qui est une structure interne de la ComUE depuis 2014 ;
- Pépité Normandie, que porte la ComUE depuis 2014<sup>1</sup>, l'un des plus anciens pôles d'étudiants

---

<sup>1</sup> Le Pépité Vallée de Seine qui était porté par les ComUE Normandie Université et Paris Seine (désormais CY Cergy-Paris Université), jusqu'en 2021, a donné lieu à la création du Pépité Normandie et du Pépité CY Entreprendre à partir de cette date.

entrepreneurs de France, et l'un des 9 Pépite sur les 33 présents sur le territoire national à avoir obtenu en 2023 le renouvellement du label Pépite sans revoyure jusqu'en 2025.

De nouveaux atouts, qui seront consolidés et renforcés au cours de ce contrat, ont aussi pu être constitués au cours du précédent contrat :

- Une structuration de la recherche et des formations adossées à la recherche sous la forme de grands pôles de formation et de recherche (PFR) stratégiques qui constituent une structure interne de la ComUE depuis 2016 ;
- Une structuration qui prend en compte les fédérations de recherche régionales, qui sont aussi des structures internes de la ComUE, dont la ComUE assure la responsabilité et le pilotage depuis 2017 dans le cadre de ses compétences propres ;
- L'élaboration avec le CROUS d'un ambitieux Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE 2017-2022), associant l'ensemble des établissements partenaires. La ComUE a aussi contribué au déploiement de ce schéma en proposant des services mutualisés tels que l'application mobile « Normandie Université en poche » ;
- La ComUE a aussi coordonné l'élaboration d'un Schéma directeur de la documentation en Normandie (SDDN), en concertation étroite avec les établissements, qui définit une politique documentaire commune au service de la formation et de la recherche pour la période 2022-2026. De nombreuses actions mutualisées en matière de ressources et de services documentaires à la recherche et à la pédagogie ainsi que de services et d'outils dans les bibliothèques ont pu aussi être mises en œuvre par la ComUE.

La structuration à laquelle la ComUE a contribué a conduit à l'obtention de réussites incontestables dans le cadre des investissements d'avenir et des appels à projet du MESR dans les domaines de la recherche, de la formation et de l'innovation. Aussi, le PUI Normandie, l'un des cinq « Pôles universitaires d'innovation (PUI) », labellisés en 2021 dans une phase expérimentale puis lauréat en 2023 de l'appel à projet PUI, et qui prend appui sur les résultats complémentaires obtenus par Normandie Incubation, Normandie Valorisation et Pépite Normandie – ces deux derniers étant des structures internes de la ComUE –, atteste de la structuration de l'écosystème d'innovation normand. Ainsi, depuis sa création, la ComUE Normandie Université a effectivement exercé les compétences propres et de coordination qui lui ont été transférées à sa création pour réaliser ses missions.

Pour le présent contrat, deux éléments sont à mentionner qui contribueront à une différenciation entre les établissements d'enseignement supérieur de la stratégie et de la politique du site Normandie ainsi qu'à leur ancrage dans les territoires autour des trois principaux sites universitaires métropolitains : les trois projets lauréats en 2023 de la troisième vague et dernière vague de l'appel à projets « ExcellencES sous toutes ses formes » portés par les universités de Caen Normandie (CaeSAR Caen - Stratégie pour l'Accélération en Recherche), Le Havre Normandie (PolyCampus LH2030 - Campus Polytechnique Le Havre Normandie : objectif 2030) et de Rouen Normandie (TRANSITION – l'Université de Rouen Normandie, établissement modèle de la transition socio-écologique et des approches pluririsques) ainsi que l'affirmation depuis les lois NOTRe, en 2015, et MAPTAM, en 2014, des communautés urbaines et des métropoles dans le soutien, dans le cadre du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI), à l'enseignement supérieur et à la recherche sur leurs territoires.

## II. Axes stratégiques et objectifs

L'ambition renouvelée de la ComUE est d'accroître la visibilité et l'attractivité de l'ESR normand en portant des projets et des objets communs. La stratégie de la ComUE, dans le cadre du présent contrat, prendra appui sur ses atouts et se concentrera sur quatre principaux axes d'approfondissement :

1. Accroître l'attractivité des campus par (1) des actions coordonnées au service de l'expérience étudiante et de l'innovation pédagogique et (2) par la promotion d'une offre de formation coordonnée en renforçant les complémentarités territoriales et en valorisant l'ensemble des formations offertes par les établissements.
2. Accroître l'excellence de la recherche et de la formation par la recherche normande en renforçant le lien entre recherche et formation par la recherche sur le continuum Master-Doctorat et en se dotant d'une politique de science ouverte ambitieuse.
3. Promouvoir l'innovation sous toutes ses formes en renforçant la structuration de l'écosystème d'innovation du territoire pour amplifier la valorisation économique et sociale des résultats de la recherche publique dans le cadre du PUI Normandie. Pour ce faire, la ComUE soutiendra l'entrée de Normandie Valorisation, dont le modèle est dorénavant conforté, dans sa phase d'industrialisation pour accroître le flux de transfert des résultats de la recherche, et la massification de la sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant et le renforcement de son accompagnement en prenant appui sur Pépîte Normandie.
4. Renouveler la gouvernance et le pilotage de la ComUE, en construisant, d'une part, un modèle de coordination adapté aux spécificités du site normand et, d'autre part, en donnant plus de visibilité et d'attractivité à l'enseignement supérieur et à la recherche normands par une stratégie de communication concertée. Le développement d'une stratégie commune du numérique sera poursuivi, afin de répondre aux enjeux de transformation numérique, en lien avec la révision du schéma directeur numérique normand (SDNN) et le développement sur le territoire de projets numériques (construction d'un deuxième centre de données régional).

### **Axe 1 : Accroître l'attractivité des campus normands**

La ComUE Normandie Université s'inscrit désormais dans une même région administrative et dans une même région académique, ce qui facilite les relations entre tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont la Région Normandie, son Agence Régionale de l'Orient et des Métiers, et le Rectorat de l'académie de Normandie. Dans une région où, la poursuite d'études reste moins ambitieuse qu'au niveau national, avec une surreprésentation du choix des formations courtes et professionnalisantes et un retrait de la poursuite d'études en second et troisième cycles (STRATER, 2022), la ComUE contribuera à favoriser tant l'accès à l'enseignement supérieur que la réussite étudiante. Elle soutiendra la continuité des parcours de formation, entre le secondaire et le supérieur et entre le premier et le second cycle du supérieur, par une meilleure coordination de l'accompagnement dans l'orientation et les moments de transition.

#### **Objectif 1 : Une offre de formation coordonnée à l'échelle normande**

L'offre de formation est proposée par les établissements membres de la ComUE, néanmoins, une réflexion est menée à l'échelle de la ComUE en termes de coordination de l'offre de formation normande lors de la campagne d'accréditation. Cette réflexion a notamment permis une progression significative des co-accréditations de master dans le cadre de la campagne 2022-2027 ; un des objectifs poursuivis est d'améliorer la poursuite d'étude et d'accroître les effectifs en master. Les pôles de formation et de recherche (PFR) contribuent d'ailleurs à rapprocher les équipes pédagogiques en matière de formation. La mutualisation des compétences entre plusieurs établissements permet dans le cadre de ces co-accréditations de proposer aux étudiants une poursuite d'étude sur le territoire normand à l'issue de leur premier cycle. Elle permet également d'enrichir et de diversifier l'offre de formation en favorisant l'ouverture de plusieurs parcours pour une mention de master ; ce qui contribue à l'attractivité de cette offre de

formation.

Disposer d'un outil d'observation des formations à l'échelle de la ComUE permettrait de soutenir au sein de la ComUE la réflexion stratégique des établissements matière de coordination de l'offre de formation.

Au cours de cette période contractuelle, la coordination de l'offre de formation se traduira davantage par l'approfondissement des co-accréditations existantes que par le développement de nouvelles co-accréditations. Deux actions privilégiées seront envisagées : le développement de l'enseignement à distance et la mise en place, avec le soutien des collectivités territoriales, de dispositifs d'aide à la mobilité, étudiante et enseignante, entre les trois principaux campus universitaires. Le renforcement des mobilités étudiantes entre ces campus, géographiquement éloignés, est également une priorité du SDVE 2022-2027, incluant les transports et le logement de court et de long séjour, en lien avec le CROUS et les collectivités territoriales.

La coordination de l'offre de formation en premier cycle s'inscrit dans le cadre du projet Nouveaux Cursus à l'Université (NCU) « Réussites Plurielles », projet structurant des trois universités normandes coordonné par la ComUE Normandie Université qui vise à faire des réussites étudiantes un enjeu majeur. En effet, l'objectif de ce projet depuis son démarrage en janvier 2019 est de permettre et de reconnaître toutes les formes de réussites des différents publics étudiants : réussir ses études et son insertion professionnelle, valider une ou plusieurs compétences aujourd'hui ou demain, choisir son parcours et ses modalités de formation, se voir reconnaître ses engagements, les valoriser, trouver en l'université un terrain de professionnalisation. « Réussites Plurielles » est une étape de transformation des licences des universités normandes vers un modèle harmonisé d'offre de formation permettant choix et flexibilité dans les parcours d'études ainsi que pauses et reprises d'études à tout moment de la vie. Depuis 2022, l'ensemble des licences est passé au format « Réussites Plurielles » dans leur structuration en unités d'enseignement (UE) (180 ECTS répartis dans 18 UE de compétences disciplinaires, 6 UE de compétences transversale et 6 UE de compétences personnalisées ou préprofessionnelles). Il s'agit de la première pierre angulaire permettant la flexibilisation et la personnalisation des parcours étudiants.

La seconde pierre angulaire est la transformation des licences en approche par compétences (APC) ; cette transformation sera approfondie au cours du présent contrat pour atteindre, d'ici 2028, l'objectif de transformation de toutes les licences (75 mentions). Le développement de la comodalité en constitue la troisième pierre angulaire. L'ensemble de cette transformation en profondeur de l'offre de formation sur le cycle de licence contribuera aussi au développement de la Formation Tout au Long de la Vie (FTLV).

« Réussites Plurielles » est également porteur d'innovations pédagogiques. La ComUE soutiendra les établissements dans leurs politiques d'innovation pédagogique en favorisant l'échange et le partage d'expérience dans le cadre d'ateliers communs ; les Journées de l'innovation pédagogique normandes (JIPN), qui sont organisées conjointement depuis 2017, sont devenues un événement incontournable pour le territoire qui démontre la force du collectif dans ce domaine de l'innovation pédagogique.

Indicateur de suivi de la mise en œuvre de l'approche par compétences dans le cadre de NCU « Réussites plurielles » :

1. Part de licences mettant en place l'approche par compétences

Jalon 1 : Mise en place d'un outil d'observation des formations (2026)

## **Objectif 2 : Des actions coordonnées au service de l'expérience étudiante**

Les enjeux normands majeurs en matière d'expérience étudiante sont d'accompagner les moments de transition pour favoriser le continuum de formation, d'apporter aux étudiants les meilleures conditions d'épanouissement, d'engagement et de réussite et d'améliorer l'attractivité des campus. Dans ce contexte, le traitement des thématiques suivantes est jugé prioritaire : un meilleur accès aux droits par la

Contrat de la COMUE Normandie université 2022-2027

simplification des démarches et la coordination des acteurs ; l'accompagnement vers un logement adapté ; l'accès aux soins et la prise en charge des problématiques de santé mentale ; les mobilités (intrarégionale, nationale, internationale) ; l'engagement étudiant et sa reconnaissance. Pour traiter les thématiques prioritaires, trois objectifs déclinés en actions ont été fixés :

1. Renforcer l'articulation entre les différents schémas de la vie étudiante existants (schéma territorial de la vie et du bien-être étudiant (STVE), coordonné par le rectorat de région académique ; schémas directeurs de la vie étudiante des établissements) :
  - L'élaboration d'un schéma conjoint SDVE/STVE qui devra trouver sa déclinaison dans les établissements de la ComUE – les trois universités normandes se sont engagées dans l'élaboration de leurs schémas directeurs de la vie étudiante – permet de renforcer la cohérence et la complémentarité entre ces différents schémas.
2. Renouveler les modes de coordination des acteurs de la vie étudiante par des espaces de discussion et de concertation innovants :
  - Le suivi de ce schéma sera assuré dans le cadre de la conférence territoriale de la vie étudiante par un comité de suivi incluant les établissements d'enseignement supérieur. La ComUE pilotera avec le rectorat de région académique la conférence territoriale de la vie étudiante et le comité de suivi du SDVE/STVE. Ce comité de suivi du SDVE/STVE fera le lien entre les orientations préconisées par la conférence territoriale et le travail de commissions vie étudiante de territoires, qui seront créées. Il assurera aussi la coordination des groupes de travail thématiques qui seront mis en place.
  - Créées à l'échelle des collectivités intercommunales disposant de sites universitaires, les commissions vie étudiante de territoires permettront de territorialiser les actions et de collaborer à la mise en place des actions répondant aux besoins locaux.
  - La ComUE soutiendra le travail des commissions vie étudiante de territoires et des groupes de travail thématiques. Elle organisera aussi chaque année un grand temps d'animation et d'échange (à l'instar des Assises de la vie étudiante en Normandie organisées par la ComUE depuis 2016) sur une thématique définie en lien avec les groupes de travail thématiques qui pourra conduire à l'adoption d'un plan d'action.
3. Renforcer la connaissance de la vie étudiante pour apporter des réponses adaptées :
  - En complément des observatoires de la vie étudiante (OVE) des établissements, la création d'un observatoire régional de la vie étudiante dont la mission sera, en favorisant la mise en réseaux, de fournir à l'échelle du territoire une information aussi complète, détaillée et objective que possible sur les conditions de vie des étudiants (santé, alimentation, logement, transport, activités culturelles, sportives et associatives, etc.). Au travers de diagnostics partagés et d'enquêtes communes, l'objectif est d'identifier les besoins des établissements, notamment en matière de logement étudiant, de restauration et de transports, et de soutenir le SDVE/STVE dans son suivi et sa mise en œuvre par un véritable outil d'appui au pilotage.

La ComUE sera aussi amenée, dans le cadre du déploiement du SDVE/STVE, à coordonner un certain nombre d'actions mutualisées ou à porter des actions d'envergure régionale en lien direct avec la vie étudiante et de campus (actions sportives, culturelles, associatives, de sensibilisation au développement durable, etc.), qui tout en valorisant chaque campus développeront un sentiment d'appartenance à une communauté et contribueront à renforcer l'attractivité des campus normands. Parmi les 115 actions du SDVE/STVE, certaines seront coordonnées ou portées par la ComUE. Certaines de ces actions, dans le domaine de l'entrepreneuriat étudiant que la ComUE sera amenée à coordonner ou à porter pour les établissements d'enseignement supérieur dans le cadre du SDVE/STVE, et qui prennent appui sur Pépite Normandie, se rattachent à d'autres axes du présent contrat.

Indicateur concernant l'application mobile « Normandie Université en poche »

2. Nombre d'utilisateurs dits uniques de « Normandie université en poche » (utilisateurs qui, s'ils se sont connectés plusieurs fois, ne sont comptabilisés qu'une seule fois) au 2 octobre de l'année concernée.

Indicateur de suivi du déploiement du Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE)

3. Taux de réalisation des actions prévues dans le SDVE.

Jalon 2 : Adoption du SDVE/STVE (2024)

Jalon 3 : Bilan des actions déployées dans le cadre du SDVE/STVE (2027)

Jalon 4 : Mise en place d'un observatoire de la vie étudiante (2027)

## **Axe 2 : Accroître l'excellence de la recherche normande en renforçant la formation par la recherche**

La ComUE Normandie Université assure la coordination des cinq Pôles de Recherche et de Formation par la recherche (PRF) stratégiques, la responsabilité et le pilotage des Fédérations de Recherche (FR CNRS, FED) ainsi que la gestion et l'animation des Écoles Doctorales (ED) Normandes et du Collège des Écoles Doctorales (CED). La responsabilité et le pilotage de ces structures relèvent des compétences de la ComUE.

Les PRF ont été mis en place en 2017 dans un objectif de structuration de la recherche à l'échelle normande, en lien avec la S3 et le SRESRI ainsi que le CPER et le CPIER Vallée de Seine. Cette structuration exemplaire à l'échelle du territoire constitue un terreau fertile pour l'ensemble des laboratoires régionaux, les PRF ayant permis des succès d'envergure incontestable (Carnot, EUR, AMI Equipex+, LabEx, Thèses en IA, AMI Régionales (PLUES, Axes Thématiques Stratégiques)), la signature d'accords-cadres avec les ONR présents sur le territoire (CNRS, Ifremer Inserm, CEA, INRAE), la coordination du comité d'éthique Normandie en matière d'expérimentation animale (CENOMEXA), etc. En outre, les PRF ont joué un rôle déterminant dans la structuration des plateformes régionales par la mise en place de commissions équipement. En effet, s'appuyant sur une connaissance des infrastructures régionales, ces commissions ont défini une stratégie commune permettant de doter le territoire de plateaux techniques de haut niveau en priorisant et rationalisant les demandes d'équipements remarquables.

Ces pôles ont démontré leur efficacité au cours du précédent contrat. Ils jouissent aussi d'une excellente notoriété au sein de la communauté académique. Pour cette période contractuelle, les missions opérationnelles des PRF seront, d'une part, renforcées, et, d'autre part, étendues à de nouvelles missions. La feuille de route définissant les attributions et les modes de gouvernance de ces PFR sera aussi revue pour permettre une meilleure articulation avec les stratégies de recherche des établissements membres de la ComUE.

Les PRF continueront d'accompagner l'émergence, la structuration et le développement de projets et de réseaux d'envergure nationale et internationale. Il s'agit d'amplifier l'émergence de projets pluridisciplinaires et de renforcer leur mission d'expertise des projets de recherche en appui de la définition d'une stratégie de recherche coordonnée. Dans le cadre de leur mission d'expertise, les PRF prendront part à l'expertise externe des allocations doctorales régionales et d'établissements dont les établissements ont confié à la ComUE Normandie Université l'organisation. En complément de leur rôle en matière de

stratégie de recherche coordonnée, une nouvelle mission de prospective leur sera confiée pour identifier les opportunités pour la recherche future.

## **Objectif 1 : Renforcer le continuum formation recherche**

La structuration de la formation doctorale sur le territoire normand a atteint sa maturité. L'offre de formation mutualisée par le Collège des Écoles Doctorales (CED) et spécifique à chaque école doctorale (ED) s'est développée et l'insertion professionnelle des docteurs formés en Normandie a progressé. Pour cette période contractuelle des axes d'amélioration ont toutefois été identifiés, particulièrement dans le cadre de la délivrance conjointe du doctorat avec les établissements co-accrédités<sup>2</sup> : en premier lieu, il s'agira de s'assurer de la conformité de la politique et de la formation doctorales avec les évolutions du cadre national de formation et du référentiel d'évaluation du HCÉRES<sup>3</sup>. Ensuite, en concertation avec les établissements co-accrédités, il s'agira d'enrichir l'offre de formation et d'animation à destination des doctorants. L'objectif est notamment de contribuer à élargir les secteurs d'insertion professionnelle des docteurs.

La refonte de l'offre de formation engagée en 2022 sera poursuivie (éthique de la recherche, enjeux de la transition socio-écologique notamment en matière de recherche), pour renforcer les actions d'animations et de formation afin de répondre aux objectifs d'emploi des docteurs formés aux métiers hors recherche. En prenant appui en partie sur le PUI Normandie de véritables parcours de formation répondant à la notion de certification ou de suppléments au diplôme de doctorat seront créés. Un suivi dynamique du parcours des doctorants de Normandie permettra aussi d'améliorer les procédures partagées par les différents acteurs de la formation doctorale (UR, ED, CED, établissements, etc.).

L'offre de formation master et les ED normandes sont en cohérence avec les PFR. Ainsi, le renforcement de l'articulation entre recherche et formation par la recherche sur le continuum master-doctorat constitue un des leviers de la stratégie partagée du présent contrat pour accroître l'excellence de la recherche et l'attractivité de l'ESR à l'échelle du territoire. Il s'agira de conforter l'école universitaire de recherche (EUR) XL-Chem (chimie) et les trois graduate schools (GS) normandes – MINMACS (mathématiques et informatique) GS-MES (matériaux et énergie) et N2P (physique nucléaire). Il s'agira aussi d'étendre le modèle des EUR/GS normandes à d'autres disciplines par la création au cours du prochain contrat de deux à trois nouvelles graduate schools à vocation normande avec pour ambition commune d'adosser à terme à chaque PRF/ED une GS/EUR. Notamment sont en projet la création d'une GS HCS, adossée au PRF « Humanités, Culture, Sociétés » (HCS), et d'une GS MULTIRISQUE adossée principalement au pôle « Continuum Terre-Mer » (CTM).

Pour soutenir cette ambition commune de structuration d'une offre de formation attractive assurant un continuum master-doctorat de haut niveau dans des domaines d'excellence du territoire normand, les établissements s'appuieront sur une stratégie d'internationalisation concertée. Cette dernière viendra compléter les différents leviers déjà mobilisés en termes d'ouverture internationale par les ED (programmes de mobilité sortante), la ComUE (programme de mobilité Erasmus+ pour les doctorants) et les établissements (EUR/GS). Ainsi, avec l'objectif de poursuite et de renforcement de l'ouverture internationale du doctorat, trois leviers seront mobilisés :

---

<sup>2</sup> Co-accréditation entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2023 (Décret n° 2022-1504 du 1<sup>er</sup> décembre 2022 modifiant le décret n° 2014-1673 du 29 décembre 2014 portant approbation des statuts de la ComUE). Avant l'entrée en vigueur de cette disposition, la ComUE était le seul établissement accrédité à délivrer le doctorat en Normandie. La délivrance conjointe du diplôme de doctorat avec les établissements co-accrédités répond au besoin exprimé par les établissements de la ComUE de pouvoir faire valoir, vis-à-vis leurs partenaires européens la délivrance des trois grades de diplômes reconnus dans le système européen (LMD) dans le développement de leurs projets d'alliances européens.

<sup>3</sup> Arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat et référentiel HCÉRES d'évaluation des formations du 3<sup>e</sup> cycle (Vague C)

1. Développer une politique de mobilité entrante en formation doctorale en Normandie, en mobilisant les outils actuels et émergents tels que les cotutelles, les alliances européennes ou l'ouverture à l'international des modalités de recrutement ;
2. Renforcer les actions de communication, pour promouvoir l'attractivité de cette offre de formation auprès des étudiants internationaux.
3. Renforcer l'insertion des établissements dans les réseaux européens et internationaux, par la création de consortiums pédagogiques et le développement de réseaux et de partenariats européens et internationaux.

Indicateurs sur l'évaluation des formations de 3<sup>ème</sup> cycle. Quatre indicateurs se rapportant chacun à un des quatre domaines du référentiel HCERES d'évaluation des formations de 3<sup>ème</sup> cycle (Vague C) sont retenus. Ces indicateurs sont évalués sur une échelle d'auto-évaluation de 1 à 5 :

4. Ouverture à l'international : la formation doctorale intègre des co-tutelles de thèse et des mobilités sortantes des doctorants, en s'appuyant sur les partenariats structurants des différents acteurs de son périmètre et des dispositifs de soutien financier ;

5. Définition et mise en œuvre de contenus et de méthodes de formation adaptés pour développer et valoriser les compétences des doctorants : la formation doctorale valorise les compétences acquises par les doctorants dans le parcours de formation et, en particulier, à travers leurs travaux de recherche. Elle s'appuie notamment à cette fin sur la constitution de portfolios ;

6. Suivi du devenir professionnel des docteurs : la pertinence de la formation doctorale est analysée à travers la qualité du parcours professionnel des docteurs et mesurée à partir des enquêtes de suivi du devenir professionnel et de cohortes ;

7 Processus d'évaluation interne et d'amélioration continue : l'école doctorale analyse les résultats de l'évaluation de la formation doctorale et propose des actions correctives en vue de l'évolution de cette dernière, en s'appuyant sur son conseil.

Indicateurs d'internationalisation et attractivité de l'EUR XL-Chem :

8. Nombre de candidats dans les parcours de l'EUR XL-Chem ;

9. Part d'étudiants originaires de France hors Normandie dans les parcours de l'EUR XL-Chem ;

10. Part d'étudiants internationaux dans les parcours de l'EUR XL-Chem ;

11. Heures d'enseignement effectuées par des enseignants-chercheurs et des chercheurs internationaux dans les parcours de l'EUR XL-Chem (pour un total d'environ 300 heures d'enseignement) ;

12. Nombre d'accords internationaux et de projets déposés en réponse à des appels à projets internationaux dans le cadre de l'EUR XL-Chem.

Jalon 5 : Réalisation d'un bilan du modèle des EUR/GS normandes en termes d'attractivité et d'ouverture internationale (2026)

Jalon 6 : Autoévaluation des formations du 3e cycle (2025)

## Objectif 2 : Se doter d'une politique de science ouverte commune et ambitieuse

Initiée dès 2017 avec l'ouverture du portail HAL Normandie Université, regroupant les publications des chercheurs normands déposés sur le principe de l'auto-archivage (voie verte), la politique commune normande en faveur de la science ouverte n'a cessé de se développer depuis. En 2021, pour mettre en œuvre les actions de l'axe 2 du Schéma directeur de la documentation en Normandie, une gouvernance dédiée aux projets de science ouverte en Normandie a été mise en place. Elle se compose d'un comité de pilotage, d'une cellule de coordination et de cinq groupes de travail : portail HAL Normandie Université ; atelier de la donnée en Normandie ; identifiants recherche ; bibliométrie et soutien à l'édition ouverte. Ce dernier groupe de travail implique, dans le cadre de la ComUE, les deux Presses universitaires du territoire (Caen et Rouen-Le Havre).

L'ambition pour la prochaine période contractuelle est de créer un écosystème de la science ouverte en Normandie en mutualisant, autant que possible, les outils et les services aux chercheurs, en accordant une place importante au partage d'expériences entre les établissements. Le développement de cet écosystème se poursuivra en concertation avec les représentants de la recherche, de la documentation et de l'édition scientifique (en s'appuyant sur les Presses universitaires). Ce principe de coopération entre acteurs de la science ouverte a notamment été mis en œuvre sur le projet d'état des lieux des revues scientifiques en Normandie qui prévoit la constitution d'une pépinière de revues en libre accès. Un baromètre normand de la science ouverte a été mis en place qui permettra de suivre la progression du taux d'ouverture des publications en établissant des comparaisons avec le baromètre national de la science ouverte.

La formation des usagers – chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, personnels d'appui à la recherche et professionnels de l'information scientifique et technique – constitue dans ce cadre un axe de travail majeur pour la prochaine période contractuelle. Les formations sur le libre accès et le dépôt dans HAL ont débuté avec une première campagne en 2017-2018 et ont été renouvelées régulièrement depuis. Dans cette dynamique, un module de sensibilisation à la gestion des données de la recherche a été lancé en novembre 2022. A terme, d'autres modules de formation seront développés en lien étroit avec les réflexions des groupes de travail pour proposer une offre globale sur la science ouverte (édition ouverte, en particulier sur la voie diamant, *data papers*, entrepôts de données de la recherche, identifiants recherche, bibliométrie, etc.). Cette démarche de développement et de diversification de l'offre de formation s'appuie sur le soutien et l'expertise du centre de formation aux carrières des bibliothèques (CRFCB), Média Normandie. Le centre propose des actions de formations de formateurs et de sensibilisation des personnels d'appui à la recherche (bibliothèque, direction recherche, archivistes, personnels d'appui dans les unités de recherche, etc.) à la science ouverte, en particulier sur l'accompagnement à la gestion des données et logiciels et à la prise en compte des obligations science ouverte lors des réponses aux appels à projets nationaux et européens. Ces actions prennent notamment la forme de retour d'expériences d'établissements français, de cycles de visioconférences à visée opérationnelle et de journées d'étude. Dans la continuité de l'ouverture de la science, une réflexion sera aussi menée pour proposer aux établissements une offre de formation à destination des personnels d'appui de la recherche et des chercheurs, des enseignants-chercheurs et des doctorants pour accompagner le développement du dialogue entre science et société.

Indicateur sur la formation des usagers à la science ouverte

13. Nombre d'usagers formés à la science ouverte par année civile.

Indicateur sur l'ouverture des publications

14. Taux d'ouverture des publications du baromètre normand pour la science ouverte (par année civile)

Indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la nouvelle charte de signature des publications HAL Normandie Université :

15. Nombre total de publications déposées en texte intégral dans HAL Normandie Université au 1er janvier

16. Taux de dépôt des publications en texte intégral dans HAL Normandie Université au 1er janvier.

Jalon 7 : Adoption d'une politique commune de science ouverte (2024).

Jalon 8 : Adoption de la révision de la charte de signature unique des publications et mise en place d'une méthodologie de suivi de son application (2024).

### **Axe 3 : Promouvoir l'innovation sous toutes ses formes**

La valorisation, et toute la chaîne de processus qu'elle engendre (de la détection à la startup en passant par la recherche partenariale et la formation et la sensibilisation à l'innovation) est aujourd'hui totalement intégrée dans la stratégie des établissements et renforcée par la labellisation du PUI Normandie comme l'un des cinq PUI labellisés en phase expérimentale, en 2021, et prolongé en 2023, dans le cadre de l'appel à projet PUI 2. Le PUI Normandie, porté par la ComUE Normandie Université, pour ses membres, ses associés, le CNRS et l'Inserm, fédère l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'innovation normand et capitalise sur une structuration de cet écosystème qui s'est consolidé depuis 2016. Des interactions fortes ont ainsi été développées entre les acteurs de l'innovation et plusieurs dispositifs structurants ont été mis en œuvre contribuant à la création d'une réelle chaîne intégrée de l'innovation en Normandie.

#### **Objectif 1 : Renforcer la structuration de l'écosystème d'innovation**

L'ambition des établissements de la ComUE est de renforcer l'écosystème de l'innovation existant sur le territoire en amplifiant significativement et durablement ses interactions avec les acteurs socio-économiques. Pour cela, Normandie Université continuera à coordonner la mise en place du PUI Normandie qui élaborera et mettra en œuvre des chaînes d'innovation intégrées sur des priorités sectorielles de manière concertée, facilitera l'accès des acteurs socio-économiques à l'offre de compétences et de technologies, contribuera à favoriser l'insertion professionnelle et améliorera la visibilité et la lisibilité de la ComUE, en collaboration étroite avec celles des établissements, pour s'adresser au monde socio-économique.

Le PUI Normandie ambitionne en effet de consolider et de transformer cet écosystème par le déploiement de chaînes d'innovations intégrées et sur-mesure pour chacune des priorités sectorielles (PS) qu'il prévoit : Innovation en Santé et Bien-Être (ISBE), Innovation Énergétique et Écologique pour l'Environnement (I3E), Innovation et Société Numérique (ISN) et Innovation Sociale, Développement, Culture et Territoire (ISDCT). Sur chacune de ces priorités, sont associés les acteurs publics et privés concernés avec pour objectif commun de développer des formes de valorisation cohérentes avec à la fois les besoins et les demandes des acteurs socio-économiques et l'excellence de la recherche des unités de recherche concernées. Ces objectifs qui touchent à la « méthode » ambitionnent d'accroître significativement le volume d'activités de valorisation sous toutes ses formes entre les mondes académiques et socio-économiques.

La ComUE assure le portage du PUI et la coordination opérationnelle de la mise en œuvre et du suivi de son plan d'action. Elle veillera à renforcer sa gouvernance propre et l'animation de ses instances de gouvernance (COMOP, CODIR, COS) et à fédérer autour du PUI les acteurs de l'innovation dans une démarche de co-construction.

Indicateurs de suivi annuel du PUI Normandie (par année civile) :

17. Nombre de contrats de recherche avec des entreprises signés dans l'année
18. Nombre de contrats d'exploitation sur titre de propriété intellectuelle signés dans l'année
19. Nombre de créations, dans l'année, de start-ups issues des établissements publics de recherche fondateurs du PUI
20. Nombre de laboratoires communs, labellisés ANR ou non, en cours (public/privé)

Jalon 9 : Point d'étape PUI (2026)

## Objectif 2 : Soutenir l'entrée de Normandie Valorisation dans sa phase d'accélération

Compétence propre de Normandie Université, Normandie Valorisation (NV) concrétise à l'échelle normande la consolidation d'un espace de coopération et de solidarité permettant son déploiement.

Labellisée SATE (Société d'accélération de Transfert Expérimentale) depuis 2017, sa mission consiste à fournir à l'écosystème normand des expertises additionnelles nécessaires à la consolidation d'une chaîne de valorisation complète en Normandie en ce qui a strictement trait aux activités de transfert. Ceci se matérialise par la multiplication d'actions – s'inscrivant à la convergence des innovations dites *technology push* et *market pull* – permettant de convertir de façon pérenne et efficiente des résultats de laboratoire en applications (produits et services) destinées au monde socio-économique.

Normandie Valorisation se distingue par la stratégie qu'elle mène, volontairement agile, lui permettant d'assurer sa mission qualifiable d'intérêt public tout en expérimentant des initiatives pour accroître le flux de transfert des résultats de la recherche publique. La singularité du dispositif mutualisé repose sur le fait qu'il est à la fois « avec et pour les établissements » – ce qui se traduit par son imbrication à leurs cellules de valorisation – tout en étant doté d'une gouvernance souveraine en ce qui a trait aux investissements.

Il s'agit désormais de consolider son modèle par la mise en œuvre d'une phase d'accélération de ses activités, en capitalisant sur les forces en place afin de transférer vers le monde socio-économique un nombre grandissant de projets dits *deeptech* répondant aux enjeux de souveraineté et de réindustrialisation du pays. Les actions s'inscrivent dans le plan stratégique de Normandie Valorisation pour la période considérée ainsi que dans la trajectoire du site normand de sorte à contribuer significativement au plan stratégique du PUI normand sur le volet transfert technologique.

Les actions qui seront menées s'articuleront autour de quatre axes stratégiques :

- Cibler des thématiques et des équipes, en cohérence avec les stratégies d'établissements de sorte à optimiser l'effort en prenant en compte le potentiel valorisable mais aussi le niveau d'acculturation des chercheurs ;
- Densifier significativement le flux d'entrée d'inventions par le déploiement de scouts/analystes d'opportunités dédiés à 100 % à la détection, et ce, en synergie avec les cellules de valorisation des établissements et en cohérence avec le PUI ;
- Déployer une stratégie de co-investissement en maturation aux côtés de PME et ETI n'ayant encore jamais collaboré avec un des établissements ;
- Lancer des appels à manifestation d'intérêt (AMI) spécifiques de type *market pull* en lien direct avec les priorités sectorielles définies par le PUI et en convergence avec les différents programmes portés par les établissements qui intègrent la valorisation comme un de leurs objectifs premiers sur le volet transfert et startups.

Indicateurs de suivi annuel de Normandie Valorisation (par année civile) :

21. Nombre de déclarations d'invention (DI) et nombre de déclarations logiciels (DL)

22. Nombre de licences/cessions

23. Nombre de dépôts prioritaires

Jalon 10 : Point d'étape entrée Normandie Valorisation dans la LPR (2025).

### **Objectif 3 : Massifier la sensibilisation à l'entrepreneuriat étudiant et renforcer son accompagnement**

Véritable stimulus de créativité, la promotion de l'entrepreneuriat étudiant facilite l'émergence de projets et de nouvelles activités créatrices d'emplois sur le territoire. Elle est assurée par Pépite Normandie, en collaboration étroite avec les établissements membres et associés de Normandie Université.

La ComUE repensera ses dispositifs de communication destinés à promouvoir l'entrepreneuriat auprès du public étudiant et les actions destinées à fédérer cette communauté. Il s'agit de valoriser davantage les « beaux parcours » des étudiants issus des établissements membres et associés, et de massifier les actions de sensibilisation afin de toucher davantage d'étudiants et en ciblant plus spécifiquement les cursus dits « éloignés de l'entrepreneuriat ». La communauté enseignante a un rôle majeur dans le soutien des actions et la diffusion de l'esprit d'entreprendre.

L'accompagnement par la ComUE des étudiants portant un projet entrepreneurial sera renforcé. Normandie Université facilitera l'accès au Statut National d'Étudiant Entrepreneur (SNEE) grâce à une communication plus impactante et inspirante et à une amélioration de la prise en charge des candidatures. La ComUE s'appuiera sur le référentiel national de compétences entrepreneuriales – « Concevoir et développer son projet entrepreneurial » (CDPE) –, et mesurera l'impact sur les parcours en termes de créations d'entreprises et insertion professionnelle. Le parcours de formation continuera d'être perfectionné, notamment par la création de nouveaux modules e-learning et par un renforcement des interventions d'experts issus du monde socio-économique. Le dispositif de mentorat des étudiants entrepreneurs prendra également de l'ampleur, en développant le panel de mentors et en proposant une animation spécifique de cette communauté.

Pour assurer la réussite de la promotion de l'entrepreneuriat étudiant, la ComUE, en concertation étroite avec les établissements, structurera et animera un réseau de référents entrepreneuriat dans chacune de leurs composantes dans le but de toucher davantage d'étudiants, avec une attention particulière portée aux étudiants des filières les plus éloignées de la culture entrepreneuriale. Veillant au développement de compétences transversales et assurant une meilleure employabilité des étudiants normands, l'ensemble des actions de sensibilisation et d'accompagnement du Pépite Normandie est garant du rayonnement du dispositif et du monde universitaire au sein du tissu socio-économique régional.

Indicateurs de suivi du Pépite Normandie (année civile) :

24. Nombre d'étudiants bénéficiant du SNEE

25. Pourcentage de femmes bénéficiant du SNEE

26. Nombre de diplômés du D2E

## Axe 4 : Un pilotage renouvelé

La ComUE devra trouver des modes d'organisation et de fonctionnement simplifiés, souples et réactifs en accord avec son rôle de coordination pour rendre l'élaboration et la mise en œuvre des actions communes plus efficaces. Une stratégie de communication concertée sera aussi mise en œuvre pour accroître la visibilité et l'attractivité de l'ESR normand et le développement d'une stratégie commune du numérique sera poursuivi pour répondre aux enjeux de transformation numérique, en lien avec la révision du schéma directeur numérique normand (SDNN) et le développement sur le territoire de projets numériques structurants en matière de stockage et de traitement de données.

### Objectif 1 : Mettre en place une gouvernance et un pilotage en accord avec le rôle de coordination de la ComUE

La ComUE apparaît comme l'instrument institutionnel le plus adapté aux spécificités du site normand pour organiser la coordination territoriale entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, éloignés les uns des autres géographiquement

Un travail a été engagé au cours du précédent contrat sur le fondement de l'ordonnance de 2018 sur la transformation de la ComUE en ComUE expérimentale. Ce travail qui a donné lieu à de nombreux échanges dans les instances de la ComUE et avec le MESR et qui a abouti en 2022 à un projet de statuts de ComUE expérimentale, a engagé une réflexion sur les modes d'organisation et de fonctionnement de la coordination territoriale en Normandie.

Les établissements ont le souhait de poursuivre la structuration engagée de l'ESR normand dans le cadre d'une ComUE qui ne soit pas intégrative – préparant une fusion ou une intégration – mais qui, tout en étant dotée de compétences propres et de moyens mis en commun dans le cadre de ses structures internes, reste coordinatrice. Si les établissements s'accordent sur le fait que les actions communes doivent être consolidées et amplifiées au sein de la ComUE, ces actions communes doivent, dans le respect du principe de subsidiarité, viser à apporter une plus-value incontestable.

La ComUE poursuivra au cours de ce contrat la réflexion engagée sur les modes d'organisation et de fonctionnement les plus appropriés, en lien avec ses statuts et son règlement intérieur, pour servir le projet partagé des établissements membres. Cette réflexion visera à :

- Conduire à une meilleure appropriation de la ComUE par l'ensemble des établissements en poursuivant l'intégration des membres associés dans les instances<sup>4</sup> ;
- Resserrer la composition du conseil d'administration et du conseil académique en respectant une représentation équilibrée des différentes catégories de personnels et des usagers ;
- Clarifier, compte tenu des compétences transférées à la ComUE, le rôle du conseil académique ;
- Mettre en place des espaces nouveaux de dialogue et de concertation favorisant la co-construction et la mise en œuvre conjointe afin de rendre l'élaboration et la mise en œuvre collectives de ces

---

<sup>4</sup> L'association de huit établissements est reconnue par décret du 28 août 2018 : Centre des études supérieures industrielles, Centre de lutte contre le cancer François Baclesse, CHU de Caen Normandie, Ecole de management de Normandie, École supérieure d'arts et design Le Havre-Rouen, École supérieure d'arts et médias de Caen-Cherbourg, École supérieure d'ingénieurs en génie électrique et UniLaSalle. Cinq autres établissements sont associés à la ComUE par délibération de son conseil d'administration : CHU de Rouen Normandie, BUILDERS école d'ingénieurs, CROUS Normandie, NEOMA Business School et Labéo. Il conviendra de donner une portée réglementaire à l'association de ces établissements. Une démarche d'association a été aussi engagée avec le Centre de lutte contre le cancer Henri-Becquerel qui devra être poursuivie.

actions plus efficaces. À l'instar de la commission documentation, édition et science ouverte ou de la commission numérique dont la gouvernance a montré son efficacité, il serait pertinent que d'autres commissions dotées de comités opérationnels et de groupes de travail, en lien avec les compétences de coordination de la ComUE puissent être constituées pour préparer la définition et assurer le suivi de la mise en œuvre des actions de la ComUE (culture scientifique, technique et industrielle, innovation pédagogique, international, etc.).

Jalon 12 : Création de commissions dotées de comités opérationnels et de groupes de travail par décision du conseil d'administration selon des modalités définies par voie de révision du règlement intérieur (2024)

Jalon 13 : Mise en place d'un outil de pilotage et de suivi de l'activité de coordination territoriale de la ComUE (2025)

Jalon 14 : Mettre en place un plan d'action pour s'assurer de la solidité du modèle économique (2025)

## **Objectif 2 : Poursuivre les mutualisations au service de la communauté en matière de numérique**

Au cours du présent contrat, le schéma directeur du numérique normand (SDNN) qui porte des objectifs stratégiques communs aux établissements de l'ESR dans le respect de leurs objectifs stratégiques et de leurs spécificités, sera révisé. Parmi les axes actuellement à l'étude dans ce SDNN, celui dédié à la mutualisation de services se démarque dès à présent par l'intérêt unanime reçu auprès des établissements, aboutissement des efforts de collaboration et des travaux de coordination menés de longue date.

En effet, outre les collaborations habituelles concernant le numérique au sein de la ComUE, les établissements se sont engagés dans un processus de labellisation des centres de données régionaux CDR1 et CDR2 qui va se concrétiser par la mise en place de services mutualisés bénéficiant à l'ensemble de l'ESR normand. Dans ce cadre, un premier jalon va consister à développer un certain nombre de services à la recherche, notamment la mise à disposition de ressources de stockage à l'ensemble des chercheurs, mais aussi de puissance de calcul adaptée à leurs besoins très variés. Cette mise en place ambitieuse et complexe constituera donc un objectif majeur du présent contrat de site. Elle s'accompagnera au fil du temps de la mise en place de services visant d'autres publics (application mobile pour les étudiants, etc.), et pourra bénéficier du travail de coordination mené par Normandie Université. Enfin, ce contrat de site pourra être étendu aux autres objectifs actuellement à l'étude dans le cadre du SDNN, selon l'avancée de ces derniers et l'adhésion dont ils bénéficient.

Jalon 15 : Adoption du Schéma Directeur du Numérique Normand SDNN (2024)

Jalon 16 : Déploiement de l'offre de services mutualisés à la recherche (2025)

## **Objectif 3 : Accroître la visibilité et l'attractivité de la communauté par une stratégie de communication concertée**

Avec pour ambition d'accroître la visibilité et l'attractivité de l'enseignement supérieur et de la recherche

Contrat de la COMUE Normandie université 2022-2027

en Normandie, la ComUE Normandie Université veut renforcer sa communication sur les actions menées sur le territoire, tant en interne qu'en externe. Cela se traduira par une stratégie de communication concertée avec les établissements membres, ayant pour objectif de valoriser les actions propres à la ComUE mais également celles des établissements.

Cette stratégie de communication s'appuiera sur le projet partagé, pour fédérer une communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche normande, en développant le sentiment d'appartenance, et pour renforcer la visibilité de Normandie Université aux niveaux national et international.

Dans le cadre de ses missions, la ComUE Normandie Université coordonnera la définition des objectifs stratégiques et opérationnels de cette communication concertée ainsi que leur mise en œuvre, en lien étroit avec les établissements, en prenant appui sur leurs directions de la communication.

Indicateurs de suivi des actions de communication concertée et partagée :

27. Taux d'engagement sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter/X, LinkedIn et Instagram (synthèse Hootsuite par année civile) ;

28. nombre de fans et abonnés ;

29. Nombre de présents au concours MT 180 (en ligne étudiants ; en ligne autres).

### III. Mise en œuvre du contrat

Un rendez-vous de dialogue annuel permettra de faire le bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat, et de faire un point sur la situation financière de la Comue Normandie université et sur ses principaux projets contribuant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

#### IV. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons

INDICATEURS	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2027
AXE 1. Accroître l'attractivité des campus normands			
Mise en œuvre de l'approche par compétences dans le cadre de NCU « Réussites plurielles »			
1.Part de licences mettant en place l'approche par compétences	0	0	75 (100 % des mentions de licences)
Application mobile « Normandie Université en poche »			
2.Nombre d'utilisateurs dits uniques de l'application mobile « Normandie université en poche » (utilisateurs qui, s'ils se sont connectés plusieurs fois, ne sont comptabilisés qu'une seule fois) au 2 octobre de l'année concernée		28875	35000 (+21,2 %)
Déploiement du Schéma directeur de la vie étudiante (SDVE)			
3.Taux de réalisation des actions prévues dans le SDVE		64 % (SDVE 2017-2021)	75 % (SDVE 2022-2027) (+17,2 %)
AXE 2. Accroître l'excellence de la recherche normande en renforçant la formation à et par la recherche			
Évaluation des formations de 3 <sup>ème</sup> cycle – quatre indicateurs se rapportant chacun à un des quatre domaines du référentiel HCERES d'évaluation des formations de 3 <sup>ème</sup> cycle (Vague C) sont retenus. Ces indicateurs sont évalués sur une échelle d'auto-évaluation de 1 à 5 :			
4.Ouverture à l'international : la formation doctorale intègre des co-tutelles de thèse et des mobilités sortantes des doctorants, en s'appuyant sur les partenariats structurants des différents acteurs de son périmètre et des dispositifs de soutien financier	2/5		4/5
5. Définition et mise en œuvre de contenus et de méthodes de formation adaptés pour développer et valoriser les compétences des doctorants : la formation doctorale valorise les compétences acquises par les doctorants dans le parcours de formation et, en particulier, à travers leurs travaux de recherche. Elle s'appuie notamment à cette fin sur la constitution de portfolios	2/5		4/5
6.Suivi du devenir professionnel des docteurs : la pertinence de la formation doctorale est analysée à travers la qualité du parcours professionnel des docteurs et mesurée à partir des enquêtes de suivi du devenir professionnel et de cohortes	2/5		4/5
7.Processus d'évaluation interne et d'amélioration continue : l'école doctorale analyse les résultats de l'évaluation de la formation doctorale et propose des actions correctives en vue de l'évolution de cette dernière, en s'appuyant sur son conseil.	2/5		4/5

INDICATEURS	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2027
Internationalisation et attractivité de l'EUR XL-Chem			
8. Nombre de candidats dans les parcours de l'EUR XL-Chem	978	1639	1500 (+14,6 % / 2021-2022)
9. Part d'étudiants originaires de France hors Normandie dans les parcours de l'EUR XL-Chem	18,63 %	16,48 %	50 % (+184,8 % / 2021-2022)
10. Pourcentage d'étudiants internationaux dans les parcours de l'EUR XL-Chem	11,44 %	10,48 %	25 % (+128,1 % / 2021-2022)
11. Heures d'enseignement par des enseignants-chercheurs et des chercheurs internationaux dans les parcours de l'EUR XL-Chem (pour un total d'environ 300 heures d'enseignement)	23	36	60 (+73,9 % / 2021-2022)
12. Nombre d'accords internationaux et de projets déposés en réponse à des appels à projets internationaux dans le cadre de l'EUR XL-Chem.	17	23	50 (+150 % / 2021-2022)
Formation des usagers à la science ouverte			
13. Nombre d'usagers formés à la science ouverte par année civile		574	600 (+4,5 %)
Ouverture des publications			
14. Taux d'ouverture des publications du baromètre normand pour la science ouverte (par année civile)		64 %	75 % (+17,2 %)
Suivi de la mise en œuvre de la nouvelle charte de signature des publications HAL Normandie Université			
15. Nombre total de publications déposées en texte intégral dans HAL Normandie Université au 1 <sup>er</sup> janvier		25730	35000 (+36 %)
16. Taux de dépôt des publications en texte intégral dans HAL Normandie Université au 1 <sup>er</sup> janvier.		44 %	65 % (+47,7 %)

INDICATEURS	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2027
<b>AXE 3. Promouvoir l'innovation sous toutes ses formes</b>			
Indicateurs de suivi annuel du PUI Normandie (par année civile)			
17. Nombre de contrats de recherche avec des entreprises signés dans l'année	209	178	240 (+34,8 % / 2022)
18. Nombre de contrats d'exploitation sur titre de propriété intellectuelle signés dans l'année	37	9	26 (+13 % / 2021-2022)
19. Nombre de créations, dans l'année, de start-ups issues des établissements publics de recherche fondateurs du PUI	5	2	10 (+185,7 % / 2021-2022)
20. Nombre de laboratoires communs, labellisés ANR ou non, en cours (public/privé)	8	10	15 (+50 % / 2022)
Indicateurs de suivi annuel de Normandie Valorisation (année civile)			
21. Nombre de déclarations d'invention (DI) et nombre de déclarations logiciels (DL)	18	20	40 (+100 % / 2022)
22. Nombre de licences/cessions	13	5	30 (+233,3 % / 2021/2022)
23. Nombre de dépôts prioritaires	6	6	30 (+400 %)
Indicateurs de suivi du Pépite Normandie (année civile)			
24. Nombre d'étudiants bénéficiant du SNEE		159	200 (+25,8 %)
25. Pourcentage de femmes bénéficiant du SNEE		39 %	50 % (+28,2)
26. Nombre de diplômés du D2E		8	30 (+275 %)
<b>AXE 4. Un pilotage renouvelé</b>			
Suivi des actions de communication concertées et partagées			
27. Taux d'engagement sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter/X, LinkedIn et Instagram (synthèse Hootsuite par année civile)	4,30 %	4,64 %	6 % (+39,5 % / 2021)
28. nombre de Fans et abonnés	8848	10089	13000 (+46,9 % / 2021)
29. Nombre de présents au concours MT 180 (en ligne étudiants ; en ligne autres)	20 (200 ; 250)	96 (417 ; 50)	400

JALONS	2022	2023	2024	2025	2026	2027
<b>AXE 1 : Accroître l'attractivité des campus normands</b>						
1. Mise en place d'un outil d'observation des formations (2026)						
2. Adoption du SDVE/STVE (2024)						
3. Bilan des actions déployées dans le cadre du SDVE/STVE (2027)						
4. Mise en place d'un observatoire de la vie étudiante (2027)						
<b>AXE 2 : Accroître l'excellence de la recherche normande en renforçant la formation par la recherche</b>						
5. Réalisation d'un bilan du modèle des EUR/GS normandes (2026)						
6. Autoévaluation des formations du 3e cycle (2025)						
7. Adoption d'une politique commune de science ouverte (2024)						
8. Adoption de la révision de la charte de signature unique des publications et mise en place d'une méthodologie de suivi de son application (2024)						
<b>AXE 3 : Promouvoir l'innovation sous toutes ses formes</b>						
9. Point d'étape PUI (2026)						
10. Point d'étape entrée Normandie Valorisation dans la LPR (2025)						
11. Audit de renouvellement du label Pépite (2025)						
<b>AXE 4 : Un pilotage renouvelé</b>						
12. Création de commissions dotées comités opérationnels et de groupes de travail par décision du conseil d'administration selon des modalités définies par voie de révision du règlement intérieur (2024)						
13. Mise en place d'un outil de pilotage et de suivi de l'activité de coordination territoriale de la ComUE (2025)						
14. Mettre en place un plan d'action pour s'assurer de la solidité du modèle économique (2025)						
15. Adoption du Schéma Directeur du Numérique Normand (2024)						
16. Déploiement de l'offre de services mutualisés à la recherche (2025)						

Fait à Paris, le

Le/La ministre de l'enseignement Supérieur et de la recherche  XX	Le/La président/présidente de l'établissement XX  XX
--	---

Pour les conventions de coordination territoriale :

Le/La président/présidente de l'établissement XX  XX	Le/La président/présidente de l'établissement XX  XX
--	--

En présence de :

Le ministre de XX  XX	Le ministre de xx  XX
-----------------------------	-----------------------------

